

ANNÉE 2024 ÉTÉ

LA TAVERNE

Magazine d'information de la Confrérie des Pirates d'Ouchy



CONFRÉRIE
DES PIRATES D'OUCHY
1934 - 2024



Pour Ben, l'important
n'est pas que nous ayons
plus de 125 ans.

Mais qu'on l'accompagne
longtemps dans toutes
ses aventures en famille.

Vous nous inspirez.

 **vaudoise**
Assurances



*Fier d'être membre
de la Confrérie,
chacun doit l'être.
Contribuer à la faire
grandir et porter haut
ses couleurs, chacun
doit pouvoir le faire*

SOMMAIRE

Edito	3
Une nonagénaire: la CPO	4
Ils sont nés en 1934	5
Naissance d'une société	6
Voiles latines à l'Unesco	7
Le Branle-bas 2024	8
Mutations à la CLIO	9
Jacques Perrin, Ambassa-	10
Un nouveau Patron	11
Sortie des partenaires	12
Souscription pour la vigne	13
La Chorale des Pirates	14
Confréries des Pirates	15
Un transport inhabituel !	16
Devenir équipier	17
Pourquoi être Confrère ?	18
Attaque de l'Hôtel de Ville	19
Un sauvetage simulé	20
Le Mot du Syndic	21
Être partenaire...	22
Lausanne Marathon	23
	24
	25
	26
	27

Impressum

La Taverne, organe bisannuel d'information de la Confrérie des Pirates d'Ouchy.
Création, conception, réalisation:
Commission de communication CPO.
Tirage: 800 ex. adressés
Rédaction: Roland Grunder
Rédacteurs: Gérald Hagenlocher, Christian Zutter, Christophe Andreae, Daniel von Gunten, Fabien Loi Zedda
Photos: Jean-Pierre Petit, Roland Grunder, Pascal Francken,
Layout, impression, distribution: Comarg Sàrl Aigle
©CPOLausanne

Nous voilà, déjà, en ce mois de juillet, à la moitié de l'année civile. Comme vous allez pouvoir le constater à la lecture de ce numéro d'été de notre Taverne, notre Confrérie n'a pas chômé et s'est engagée avec enthousiasme sur tous les fronts en développant une activité débordante.

Après les habituelles criées (Patrons, Cambusiers et Equipiers) des mois de février et mars, le réarmement de la Barque et le risotto du mois d'avril, notre traditionnelle Assemblée générale s'est tenue le 6 mars dans les locaux de la Vaudoise Assurances, notre partenaire principal, que nous remercions pour sa généreuse hospitalité renouvelée année après année.

L'édito du Grand Patron

Cette Assemblée générale a été suivie par 138 participants, soit plus du tiers des membres de notre Confrérie, ce qui est remarquable. A cette occasion, notre trésorier, Stéphane Mayor, nous a fait part de sa volonté de remettre son mandat, la charge de ses activités professionnelles ne lui permettant plus de dégager le temps nécessaire à sa fonction de trésorier de notre Confrérie. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour son engagement, depuis 2018, dans cette fonction particulièrement délicate et précieuse. C'est Jean-Pierre Zumofen, expert-comptable et patron de la fiduciaire Fidatel, installée à Savigny, qui lui succède et à qui nous souhaitons une cordiale et amicale bienvenue à bord.

Le 20 mars, une délégation du Conseil a représenté la Confrérie à la partie officielle de Divinum à Morges.

Le Branle-bas s'est tenu le 4 mai au Royal Savoy, également l'un de nos partenaires, en la présence exceptionnelle de Madame la Présidente du Conseil d'Etat vaudois, Christelle Luisier Brodard et Monsieur le Président du Conseil communal de la « Grande du Haut », Matthieu Carrel. Magnifique soirée d'ouverture de notre saison de navigation fréquentée par quelque 116 convives.

Point d'orgue de ce début d'année, le déplacement d'une délégation renforcée du Conseil au Palais fédéral, avec la présence de Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin, pour la cérémonie d'intronisation de notre nouvel Ambassadeur de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy auprès de l'Helvétie et des Grands de ce Monde, Olivier Français de retour en terre vaudoise, qui succède à Jacques Perrin, en poste depuis 1993, puis de notre nouvel Ambassadeur de la Berne fédérale auprès de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy, Pascal Broulis succédant, lui, à Olivier Français.



Le 6 juin, ce sont nos partenaires et donateurs qui ont été conviés pour une croisière sur notre Vaisseau Amiral. Moment de réseautage favorable aux échanges et particulièrement appréciés de tous, autour d'un cocktail d'inaoconcocté par le Royal Savoy.

Le 17 juin, notre Confrérie a organisé la réunion annuelle, sous la houlette de notre Sénéchal, des Confréries Pirates Amies. Cette rencontre a remporté un vif succès et a permis à « Radio ponton » de diffuser des nouvelles sur toutes les ondes lémaniques disponibles !

Tout cela sans oublier, l'Attaque de l'Hôtel de Ville de la « Grande du Haut », suivie par la montée au 12bis pour partager la raclette avec le Président du Grand Conseil, ainsi que la Parade de la CGN où la présence de notre Vaudoise et de la Demoiselle, a été particulièrement remarquée et saluée.

Malgré des conditions météo relativement instables en cette première partie d'année, une grande partie des sorties criées ont pu se dérouler pour le plus grand plaisir, comme d'habitude, de nos passagers, grâce à l'engagement de nos Patrons, Equipiers et Cambusiers, qui méritent toute notre reconnaissance.

Notre Barque participera cet été à de nombreuses manifestations lémaniques, ainsi qu'à la « Régate du Centenaire », qui se déroulera à Sciez, le 4 août.

Notre chorale prend du volume sous l'expertise direction d'Eddie Gaspoz. Elle a participé avec succès au Giron des chanteurs vaudois.

Pour cette deuxième partie de l'année, il est à relever que notre Confrérie célèbre, cette année, son 90ème anniversaire qui sera marqué par une grande Fête des vendanges oscherines. Elle se déroulera le 3 octobre sur le site de l'IMD.

Je vous souhaite une très agréable lecture de ce numéro d'été et vous adresse mes plus cordiales et piratesques salutations.

Une alerte nonagénénaire: la CPO



CONFRÉRIE
DES PIRATES D'OUCHY
1934 - 2024

Aujourd'hui est un jour de célébration et de réflexion alors que nous nous réunissons pour fêter les 90 ans de notre chère Confrérie des Pirates d'Ouchy. C'est un honneur et un privilège d'être ici avec vous pour marquer cette étape remarquable de notre histoire collective.

Depuis sa création en 1934, la Confrérie a traversé les décennies en restant fidèle à ses valeurs et à sa mission. Nous avons œuvré avec passion et détermination, notamment pour maintenir en état de navigabilité la Vaudoise depuis son acquisition en 1948, et notre engagement n'a jamais faibli. Nous avons grandi, évolué et nous nous sommes adaptés aux changements du monde, tout en restant fermement ancrés dans les principes qui nous ont guidés depuis le début.

En regardant en arrière, nous voyons une riche tapisserie d'accomplissements. Nous nous souvenons des moments de défi et de triomphe, des campagnes marquantes, des projets innovants, et surtout, des vies que nous avons touchées et transformées. Chaque membre, chaque bénévole, chaque partenaire a contribué à faire de notre Confrérie ce qu'elle est aujourd'hui – une force de bien dans notre communauté et au-delà.

Nous devons beaucoup à ceux qui ont fondé cette association, à ceux qui ont porté le flambeau à travers les années et à tous ceux qui continuent à donner de leur temps, de leur énergie et de leur cœur pour notre cause. Votre dévouement et votre passion sont la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui, célébrant neuf décennies de succès et de service.

Nous rendons hommage à Francis-Marius Messerli, premier Grand-Patron et à tous ceux qui lui ont succédé, dont la vision et le leadership ont jeté les bases de notre association. Leur travail acharné et leur détermination ont inspiré des générations de membres et ont créé un héritage durable.

Mais aujourd'hui n'est pas seulement une occasion de regarder en arrière ; c'est aussi un moment de se tourner vers l'avenir. Alors que nous célébrons notre passé, nous devons également nous engager à continuer notre mission avec la même ferveur et le même engagement. Il y a encore beaucoup à faire, et les défis que nous affrontons exigent notre vigilance constante, notre créativité et notre collaboration.

En cette journée spéciale, renouvelons notre engagement envers la Confrérie. Continuons à innover, à inspirer et à tout faire pour mettre en valeur notre Vaisseau Amiral. Ensemble, nous pouvons poursuivre vers l'horizon 2032 où nous fêterons le siècle de notre Vaudoise.

Merci à chacun d'entre vous, Confrères, Patrons, Equipiers pour votre contribution en vos diverses fonctions, pour votre soutien et votre fidélité. Vous êtes le cœur et l'âme de la Confrérie, et c'est grâce à vous que nous pouvons célébrer ces 90 années extraordinaires.

Le chemin parcouru est impressionnant, et l'avenir s'annonce prometteur. Nous nous réjouissons de fêter avec vous tous cet anniversaire lors de la Fête de la Grande Vigne d'Ouchy, le 3 octobre prochain.

Ils sont nés en 1934 et
ont l'âge de la Confrérie...

Raymond Cardinaux
Equipier

Claude-Henri Chevillard
Equipier

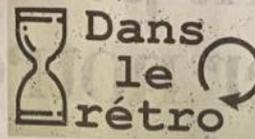
André Froidevaux
Equipier

Jean-Daniel de Morsier
Confrère

Yvan Liaudet
Equipier

24 heures | Samedi-dimanche 15-16 juin 2024

Les Pirates d'Ouchy soufflent leurs 90 bougies



Jubilé

La célèbre confrérie, propriétaire de la barque «La Vaudoise», a été fondée le 16 juin 1934 au retour d'une mémorable descente du Rhône en bateau.

Elle a eu pour berceau le Rhône. Et son baptême fut pour le moins arrosé. La Confrérie des Pirates d'Ouchy souffle 90 bougies ce 16 juin. «La célébration est prévue en septembre dans nos vignes à Ouchy», annonce Jean-François Cachin, grand patron adjoint.

C'est au retour d'une mémorable «décise» du Rhône (descente en bateau) que la Société vaudoise de navigation (la Nana), fondée en 1946, la Société de sauvetage, née en 1885, le Cercle de la voile (1919) et l'Union nautique (1920) ont décidé, il y a 90 ans, de constituer la noble et vénérable confrérie oscherine. Francis-Marius Messerli en deviendra le premier patron.

Héritiers des anciens nautés du Léman, les Pirates d'Ouchy - près de 500 membres aujourd'hui - cultivent toujours leur esprit libertaire et frondeur. Leur confrérie n'a d'autres buts que l'amitié de ses adhérents, la gloire du Léman et la prospérité nautique d'Ouchy, peut-on lire dans son rapport d'activité de l'année 1934: «Notre société est une union des navigateurs et admirateurs de notre lac, des rameurs, des pêcheurs, des gens de la voile, qui, lorsqu'ils se rencontrent au large, se saluent fraternellement, toujours prêts à s'entraider. Et qui, lorsqu'ils amarrent leurs bateaux, se serrent cordialement la main et se disent franchement ce qu'ils pensent.»

Au-delà de certaines actions «coup de poing» (comme le «vol» de pédalos à Ouchy), leur action est surtout patrimoniale, les Pi-

rates d'Ouchy veulent sauvegarder et perpétuer les traditions lacustres lémaniques. Leur action principale est de préserver et de faire naviguer *La Vaudoise*, une ancienne barque du Léman, dont ils sont propriétaires depuis 1948, dernière embarcation de ce type construite (en 1932) pour le transport des marchandises.

Lausanne aux sources du Rhône

La naissance de la confrérie fut suivie le 29 juin 1934 par les Fêtes du Rhône. Pour les pirates, celles-ci commencèrent par la réception de la bannière rhodanienne, la plantation d'un arbre au Denantou et par le baptême du drapeau de la nouvelle confrérie au château d'Ouchy.

«Notre société est une union des navigateurs et admirateurs de notre lac [...] qui, lorsqu'ils se rencontrent au large, se saluent fraternellement, toujours prêts à s'entraider.»

Les Pirates d'Ouchy, rapport d'activité de 1934

Une pluie torrentielle avait reçu ce jour-là les délégués des villes rhodaniennes françaises et les invités, dont les maires de Marseille et de Toulon, rapporte la «Tribune de Lausanne»: «Dieu ce qu'il en tombait, explique le journaliste. Un Marseillais nous a dit d'emblée qu'il pensait être arrivé aux sources du Rhône, mais, ouvrant un vaste parapluie, il s'est déclaré prêt à en subir la bénédiction.» **Claude Béda**

Collaboration: Raymond Esatoglu, documentaliste.



Le 13 mai 2013, la première sortie de l'année de la barque «La Vaudoise», le joyau des Pirates d'Ouchy. ODILE MEYLAN/ARCHIVES

Il était une fois...1934-2024

Naissance d'une société : La C

C'est le 16 juin 1934, à 19h00 que s'est tenue l'Assemblée constitutive amenant sur le fonds baptême Messerli et au retour de la *Décize du Rhône* (descente du Rhône dans le cadre des Fêtes rhodaniennes de navigation, la NANA, la Société de sauvetage, le Cercle de la Voile et l'Union nautique décident de se réunir. Il s'agissait d'une reconstitution de l'époque gallo-romaine de l'ancienne Lousonna de la corporation des Rives d'Osches, puis à l'époque bernoise la compagnie des navigateurs d'Ouchy. Francis-Marius Messerli, la Confrérie est l'organe exécutif et législatif de la Commune Libre et indépendante d'Ouchy avec l'IMD. Elle est considérée comme le trait d'union entre les sociétés oscherines citées précédemment. La Confrérie des Pirates d'Ouchy commémorera son 90^{ème} anniversaire au cours de la Fête de la Commune située dans les jardins de l'IMD.

La Nana (1846)

fut fondée le 27 décembre 1846, dans le dessein de perpétuer une première fête de la navigation animée par des promenades en bateaux vapeur, des compétitions d'aviron pour femmes et hommes, des jeux nautiques tels que concours de natation, de « boillons » (demi-cuviers) et d'équilibrisme sur le mât de cognac.

Vers le milieu du XIX^{ème} siècle, alors qu'Ouchy fut relié à la ville par une route étroite et rapide d'une part et que Lausanne comptait à peine 18'000 habitants d'autre part, quelques citoyens amis du lac fondèrent la Société de Navigation Vaudoise.

Le Château, orgueil de notre beau « village », fut entouré par de vieilles masures et des entrepôts. Dans son premier règlement (statuts), la nouvelle société prévoyait à l'art. 14 « qu'une parade en costume de matelot, les courses d'embarcations, la distribution des prix et la danse constitueront la fête ».



Le Sauvetage (1885)

L'histoire locale, en matière de sauvetage, n'est pas généreuse. Et pourtant, de tous temps, il y eut des sauvetages sur le Léman.

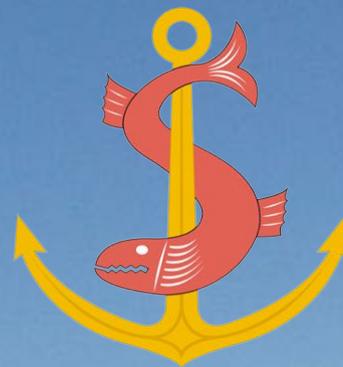
Un groupe de sauveteurs existait à Ouchy en 1861 déjà, affirme le comité central dans son historique du cinquantenaire. On peut donc facilement imaginer que ces premiers sauveteurs d'Ouchy étaient issus de la Nana. Aussi, la Municipalité propose-t-elle à la Nana d'organiser l'équipe de sauveteurs. Elle examine la question, lorsque survient le projet de 1885 d'organiser une société générale de sauvetage.

En 1885, la bourgade nommée Rive – ancien nom d'Ouchy, est la douceur des saisons lémaniques, le calme d'un village qui abrite encore de nombreux pêcheurs et bateliers. On est de plus en plus nombreux à rejoindre Ouchy, à goûter aux joies de la baignade, à s'embarquer sur de grands et petits bateaux avec tous les dangers qui en résultent, tels les naufrages et les noyades. Or qui dit naufrage pense sauvetage.

Il est donc temps que les sauveteurs s'organisent. La séance où fut officiellement fondée la section d'Ouchy eut lieu dans un café d'Ouchy, le mardi 22 novembre 1885. Les vingt-deux membres présents, sur trente-trois que compte la future section, élisent leur premier comité avec Fédor de Crousaz comme premier président. Ainsi naît en cette fin d'année 1885, le Sauvetage d'Ouchy, qui va pouvoir bientôt commander son premier bateau.



Confrérie des Pirates



ismaux la Confrérie des Pirates d'Ouchy. A l'instigation du Dr. Francis Marius (ennes), les quatre principales sociétés oscherines que sont la Société vaudoise de de constituer la Noble et Vénérable Confrérie des Pirates d'Ouchy. De fait, il ion des « nautes », qui deviendra au Moyen Age la « frairie » des navigateurs des Messerli en devient le premier Grand-Patron et le restera jusqu'en 1965. Dès lors, ec à sa tête un syndic élu par l'assemblée générale de la Confrérie. Celle-ci est

la Grande Vigne d'Ouchy, qui aura lieu le 3 octobre prochain dans la vigne de la



Le Cercle de la Voile CVL (1919)

Au sortir de la première guerre mondiale, alors que la navigation de plaisance à voile est en plein essor, durant l'hiver 1918-1919, le Dr. Francis-Marius Messerli et son ami Jean Bovey échangent leurs idées avec Charles Binet, président du Cercle de la Voile de Genève, dans l'optique de la fondation d'une association identique à Lausanne.

Le Cercle de Sports athlétiques de Lausanne, dont six membres possèdent des voiliers convoque les amateurs de yachting de la ville, le dimanche 1^{er} juin 1919, à 11 heures du matin, au Café de la Navigation à Ouchy. Cette assemblée, présidée par Louis Bovey, décide de la fondation du tout nouveau Cercle de la Voile de Lausanne (CVL). Une nouvelle assemblée sera convoquée en fin d'année pour l'adoption des statuts. Par gros temps, le nouveau CVL organise, le 31 août, à Ouchy, sa première régates devant un nombreux public, qui a bravé le vent et la pluie.



L'UNOL (1920)

Par ailleurs, bien d'autres navigateurs de cette époque s'adonnent plus spécialement à la rame, à la pêche et à la chasse. Ils décident de se regrouper et fondent dans le courant de l'année 1920, l'Union Nautique Ouchy-Lausanne. La nouvelle association oscherine a pour but de favoriser le développement de la navigation de plaisance, de mettre à disposition de ses sociétaires et de gérer, par ses propres moyens ou en collaboration avec les autres clubs fédérés au sein de celle-ci, des installations, équipements et outils pour la manutention, l'entretien, la réparation et l'entreposage de leurs bateaux, ainsi que pour le déroulement de la vie associative, de contribuer à une ambiance conviviale entre usagers du port d'Ouchy et au maintien de celle-ci et de sauvegarder les intérêts et l'indépendance de ses sociétaires. Elle prend alors possession d'un hangar et de deux pontons de 60m de long à l'ouest des installations de la CGN.

AVLL - Association des Voiles Latines Lacustres: La Croatie pilotera le projet des voiles latines à l'Unesco

Après avoir obtenu tour à tour la validation et l'inscription de la voile latine par les cantons de Vaud, Genève et Valais, ainsi que le 23 août 2024 l'inscription au patrimoine immatériel Suisse par l'Office fédéral de la Culture (OFC), c'est le long chemin vers l'inscription au patrimoine immatériel universel de l'UNESCO qui a débuté. Rappelons que l'accord de l'UNESCO qui nous intéresse et ratifié en 2008 par la Confédération Suisse, est la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. En 2012, la Suisse créait son propre inventaire national auquel figure désormais la voile latine déposée par l'AVLL.

A l'occasion d'une réunion, le représentant de l'OFC a relevé qu'une inscription au patrimoine immatériel de l'UNESCO soulève un intérêt énorme. Un pays peut inscrire un seul objet pour son compte une fois par année. Mais, il peut se joindre à un groupe de pays pour la candidature d'un objet à plusieurs reprises. Cela implique une volonté de collaboration et un travail pour établir un dossier intéressant. Lorsqu'il s'agit d'un groupe de pays, l'un d'entre eux doit le piloter.

Dans notre cas, le consortium des pays participants est constitué par la Croatie, l'Italie, la France, l'Espagne, la Grèce, la Suisse et éventuellement encore la Slovénie. C'est la Croatie qui a pris le « lead ».

Elle portera la demande fin mars 2025 puis, après 18 mois d'examen, l'UNESCO rendra sa décision en décembre 2026.

Il y a un an et demi, la France avait contacté l'OFC afin d'indiquer qu'elle appuyait l'idée que les voiles latines du Léman soient également prises en compte même si elles sont lacustres.

La Croatie organisera une réunion des divers protagonistes au mois d'octobre 2024.

En attendant, chaque pays doit coordonner la collecte des documents nécessaires à sa candidature : film, choix d'images, attestations de consentement, écrits des praticiens. Le dossier de candidature officiel devra être prêt pour le printemps 2025.

Pour l'AVLL, il s'agit de désigner les participants aux réunions en ligne et celles qui se tiendront dans les divers pays, notamment la Croatie en octobre prochain.

Elle devra également obtenir un maximum de lettres de soutien exprimant l'attachement des lémaniques à leurs voiles latines, ainsi que d'établir la liste des possibilités auprès des membres des associations, musées, cantons, communes, chantiers navals, sociétés nautiques, etc.

Du pain sur la planche pour l'AVLL qui va bien entendu associer toutes les associations des barques membres en leur faisant part de l'avancement de ce beau projet.





Après l'acquisition de la Vaudoise en 1948, le premier Branle-bas fut organisé le 19 mars 1949 à l'Hôtel de la Navigation à Ouchy pour marquer le début de la saison de navigation. C'est aussi l'occasion d'évoquer la saison passée comme celle à venir.

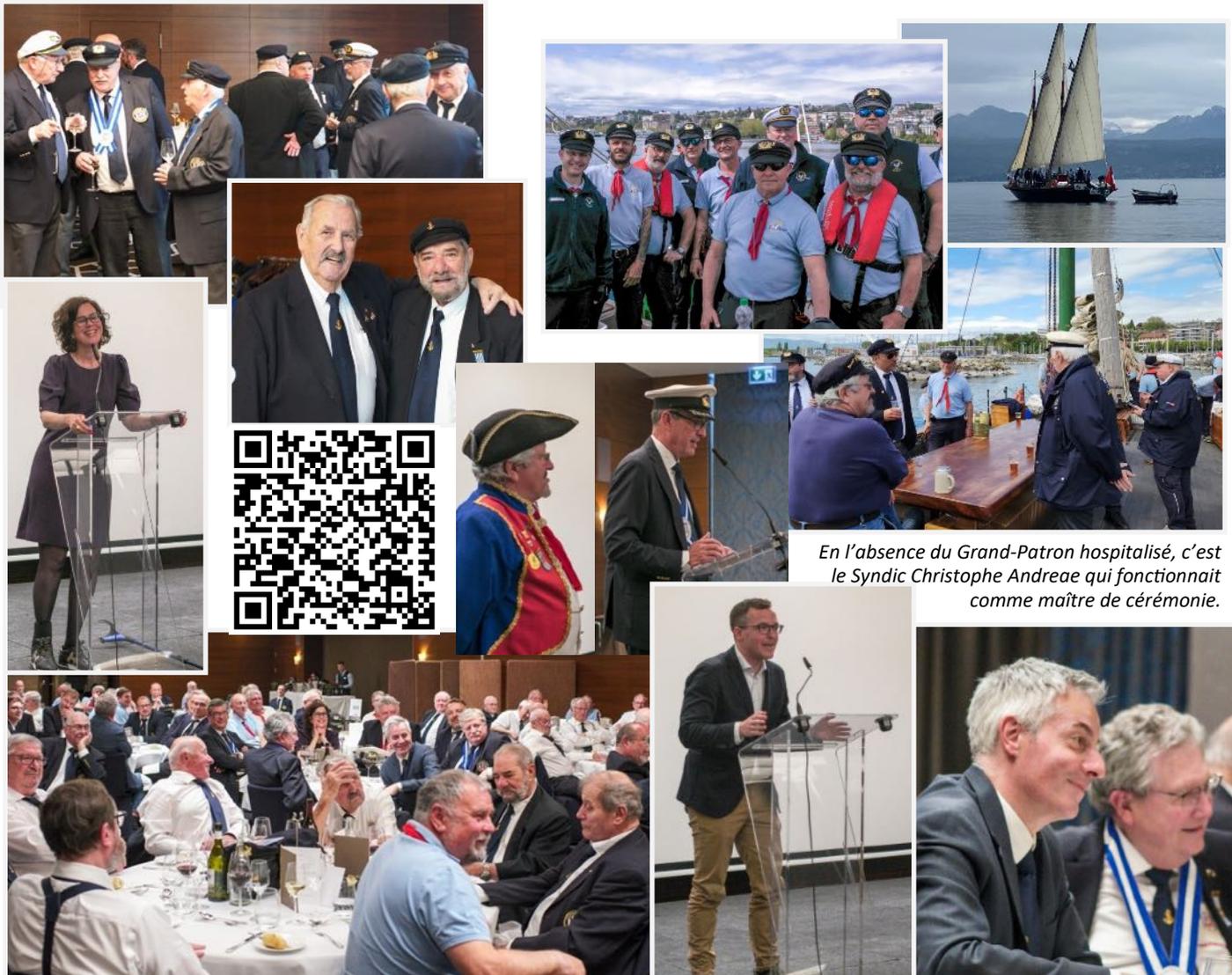
Puis, au fil des années, le Branle-bas est devenu un rendez-vous incontournable de la vie de la Confrérie avec au programme, outre la partie gastronomique, des joutes oratoires mettant aux prises les invités de rang choisis parmi les édiles de la Ville de Lausanne et du Canton.

C'est aussi l'une des manifestations annuelles qui permet de marquer certains temps forts de la vie de la Confrérie comme de conforter la cohésion entre les confrères.

En l'année 2024, le Branle-bas a vécu sa 75ème édition et pour la 13ème fois au Royal Savoy. Il avait une autre importante mission, celle de marquer le 90ème anniversaire de la Confrérie des Pirates d'Ouchy, 1934-2024 bien que les festivités du 90ème proprement dites seront au centre de la Fête de la Grande Vigne d'Ouchy en octobre prochain.

Enfin, le Branle-bas n'est pas qu'une soirée vouée aux discours et à la gastronomie. Il commence traditionnellement par la première sortie officielle publique de la Vaudoise (après les sorties d'entraînement du printemps) et, pour célébrer cette première navigation de l'année, le tonnelet de cervoise est mis en perce.

La fondation de la Confrérie des Pirates d'Ouchy en 1934 devait permettre une plus grande cohésion entre les diverses associations oscherines et lacustres. Elle avait aussi pour but le maintien des traditions lacustres et était l'un des piliers des Fêtes rhodaniennes annuelles comme des décizes (décentes) du Rhône jusqu'en Provence.



En l'absence du Grand-Patron hospitalisé, c'est le Syndic Christophe Andreae qui fonctionnait comme maître de cérémonie.

Corps diplomatique de la CLIO: Mutations

Berne, 28 mai 2024

La Commune Libre d'Ouchy compte dans ses structures un corps diplomatique constitué de plusieurs Ambassadeurs et Consuls occupant des fonctions très particulières.

C'est notamment le cas de l'Ambassadeur de la Commune Libre auprès « de l'Helvétie et des Grands de ce Monde », poste occupé jusqu'à ce jour par le Confrère Jacques Perrin, sortant.

Autre sortant est l'Ambassadeur de la Berne fédérale auprès de la Commune Libre d'Ouchy, poste occupé jusqu'à ce jour par l'ancien Conseiller aux Etats et Confrère Olivier Français, également sortant puisqu'ayant quitté sa fonction à Berne.

Une importante délégation de Confrères sous la conduite du Syndic Christophe Andreae et du Grand Patron Gérald Hagenlocher, s'est rendue à Berne, au Palais fédéral, le mardi 28 mai, pour procéder à la passation de pouvoirs des deux sortants, en présence de M. le Conseiller fédéral Guy Parmelin et auquel fut remis, à cette occasion, le passeport oscherin.

Ainsi, c'est Olivier Français remplacera à l'avenir Jacques Perrin en qualité d'Ambassadeur de la CLIO auprès de l'Helvétie et des Grands de ce Monde et le nouvel élu vaudois au Conseil des Etats, Pascal Broulis, par ailleurs déjà Confrère Pirate, occupera lui le poste d'Ambassadeur de la Berne fédérale auprès de la CLIO. Bon vent à ces nouveaux représentants de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy.



*À gauche,
Le Conseiller aux Etats Pascal Broulis,
notre nouvel Ambassadeur de la
Berne fédérale auprès de la CLIO.*



*À droite,
Olivier Français, nouvel Ambassadeur
auprès de l'Helvétie et
des Grands de ce Monde*

Un personnage emblématique de la CPO: Jacques Perrin, Ambassadeur de la CLIO auprès de l'Helvétie et des Grands de ce Monde !

Il débarque en ce monde avec un mois et des poussières de retard sur le Débarquement, en pleine bataille de Normandie durant la 2e Guerre mondiale. Vu l'importance mondiale du développement des hostilités dans le nord de la France, cette naissance à Sion d'un petit Vaudois passe plutôt inaperçue, ce d'autant plus que les médias de l'époque focalisent sur la disparition en vol du célèbre écrivain Antoine de Saint-Exupéry, le 31 juillet de cette année 1944.

La jeunesse

L'appel de l'origine de Pailly fut sans doute assez fort pour que la famille Perrin revienne en terres vaudoises, s'installant d'abord à Prilly, avant de remonter les cours de la Venoge et de l'Orbe pour poser leurs valises à Yverdon-les-Bains. Après une scolarité usuelle, il fait des études de sciences politiques à l'UNIL. En 1969, il a alors 25 ans, il prend le large, traverse l'Atlantique, s'installe à Montréal où il va, durant une année, enseigner le «français de Paris» sans camoufler vraiment son accent vaudois !

Le professionnel

De retour au pays, il ne s'attarde pas au bord du Léman, mais part s'installer sur les rives du Rhin, à Bâle où il peaufine ses connaissances de la langue de Goethe tout en exerçant son job au sein de la grande entreprise Sandoz. De retour à Lausanne, il passe neuf années au Centre patronal, baignant dans le tissu économique du canton, se frottant aux entreprises et aux entrepreneurs, aux associations et à tout ce qui fait la dynamique de ce pays de Vaud. Dans cette période, il passe beaucoup de temps au service de la patrie helvétique, prenant des grades militaires et accède à celui de colonel EMG. En 1983, ce mari et père de deux enfants prend une grande décision: il fonde sa propre société d'admini-strateur d'entreprises.

Le politique

Cantonner Jacques Perrin à ses seules activités professionnelles serait une erreur. En 1983 déjà, il se lance en politique et fait son entrée au Conseil communal de Lausanne, qu'il présidera en 1991 et qu'il quittera en 2000. Parallèlement, en 1990, il monte à l'étage cantonal et devient député au Grand Conseil, dont il assumera la présidence en 2008-2009, qu'il ne quittera qu'en 2017, après avoir pu siéger dans le nouveau Parlement. Et lorsqu'il jette un regard sur son parcours politique et qu'on lui demande si cela lui manque, il rétorque du tac au tac: «Sans la politique, c'est la barbe!».

Et la Confrérie des Pirates dans tout ça?

Omniprésent sur la scène politique et économique vaudoise, Jacques Perrin ne pouvait échapper à une croisée des chemins avec la Confrérie. En 1987, il y fait son entrée, sollicité par le Grand Patron Henry Du Bois et par le Syndic Etienne Junod. Le Branle-bas 1990 sera une autre occasion de rencontre où il sera l'invité politique en remplacement de la présidente du Conseil Communal.



Il y reviendra comme président un an plus tard, puis en 2009 en qualité de président du Grand Conseil pour y démontrer ses qualités de beau parleur.

L'histoire d'amour entre ce navigateur du lac de Neuchâtel – où est amarré son bateau à moteur – et la Confrérie était née. Il n'en fallait pas plus pour qu'il soit nommé Ambassadeur de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy auprès de l'Helvétie et des Grands de ce Monde, en 1993, en même temps que Jean-Pascal Delamuraz était désigné Ambassadeur de la Berne fédérale auprès de la CLIO. Cette fonction, il l'assume avec beaucoup de compétences au sein du corps diplomatique et consulaire de la Commune d'Ouchy, participant très régulièrement à toutes les manifestations de la Confrérie, assurant un lien essentiel entre les personnalités et notre Vaudoise, un lien de cœur qui fait de Jacques Perrin un Ambassadeur de choix pour la sauvegarde des traditions et du patrimoine lacustre lémanique.

Interview d'un Patron: Un nouveau Patron sur le pont de la Vaudoise: Claude-André Meystre, dit Kéké

1969, année particulièrement riche en événements : deux américains débarquent sur le sol lunaire, premier message Internet et premier vol du Concorde, un demi-million de personnes débarque à Woodstock et Eddy Mercks rafle tous les maillots au Tour de France.

Mais encore...A Cheseaux-sur-Lausanne, le dimanche 15 juin de cette année 1969, c'est la naissance d'un Vaudois pure souche, Claude-André Meystre. Après une scolarité normale, il entame, réussit un apprentissage de boucher et exerce ce métier durant quelques années. 1995, il change d'orientation et réussit avec succès les examens pour entrer à la gendarmerie. Il passe trois ans à la Brigade routière durant lesquels il s'adonne à son passe-temps favori, la plongée. Occupation qui l'amène dans le détachement des plongeurs, puis à la Brigade du lac en 1998. Durant deux décennies passées à la Police du lac, il est actif sur le Léman, mais aussi sur le lac de Neuchâtel. A noter que durant ces années, il a l'opportunité d'obtenir les permis de naviguer à moteur, à voile et même professionnel. Il navigue notamment sur le Mercure, ancien chaland transformé, d'une envergure aussi imposante que les barques du Léman. Il répond à nos questions :

On est venu te chercher pour entrer à la Confrérie en qualité d'équipier. Pour quelles raisons as-tu accepté ?

C'est en 2019 que mon collègue et ami, Claude-Alain Bart, me sollicite pour entrer à la Confrérie des Pirates d'Ouchy, par la porte des équipiers. Après quelques contacts avec la Confrérie et la Barque, j'accepte. Dès le départ, et compte tenu de mes antécédents et compétences en matière de navigation, on m'a laissé entrevoir la perspective d'une formation de Patron. J'ai cependant voulu temporiser un peu afin de me permettre d'appréhender le « métier » de bacouni et de ses diverses attributions sur la Barque.

Dès les débuts d'équipier, on t'a proposé de devenir Patron, sans doute grâce à tes antécédents à la Police du lac ?

Oui, j'ai eu la chance, dans le cadre de ma profession au sein de la Brigade du lac, de pouvoir faire (et réussir !) tous les permis de navigation possibles comme cela été dit précédemment. J'ai ainsi pu acquérir des compétences plus qu'utiles à la navigation d'une barque comme la Vaudoise. C'est donc presque un élément prioritaire me permettant d'accepter la fonction de Patron de la Vaudoise. Ce parcours de deux années d'apprentissage, je l'ai accompli et j'ai obtenu le permis de Patron pour la Vaudoise en novembre 2023. Mais j'ai demandé de ne pas aller trop vite.

Quelles sont les difficultés que tu as rencontrées durant la formation de Patron ?

L'un des défis du commandement sur la Vaudoise est la diversité des équipiers et de composer avec ces équipages. L'un des problèmes réside dans la connaissance des personnalités et des compétences de chacun tout en tenant compte de leur statut de bénévole.



Quelles sont les qualités indispensables pour assumer ce rôle de Patron sur la Vaudoise ?

Meneur d'hommes, camaraderie et discipline, sont les éléments qui permettent, à mon sens, d'acquérir l'adhésion de l'équipage. Avoir le sens de la responsabilité et de l'esprit d'équipe qui conduit à la cohésion dans les tâches à accomplir.

L'usage veut que nos partenaires et donateurs soient invités par la Confrérie pour une sortie sur la Vaudoise au moins une fois par année, hormis les sorties qu'ils réalisent dans le cadre de leur contrat de soutien.

2024 n'a évidemment pas manqué à cette tradition, sortie qui était organisée le 6 juin, sans aucune allusion au « jour le plus long » du débarquement de Normandie en 1944... et, une fois n'est pas coutume, les conditions

météorologiques étaient très favorables à une balade lacustre à bord de notre monument historique.

Une grande partie de nos partenaires et donateurs avaient répondu favorablement à l'invitation et ont pu apprécier tant le travail de l'équipage avec René Deslex comme Patron du jour, que les talents des cuisiniers de l'Hôtel Royal Savoy qui avaient concocté la partie gustative. Ce fut l'occasion pour une majorité du Conseil d'échanger avec nos partenaires et donateurs, ainsi que de les remercier de leur fidélité et de leur engagement.

Les partenaires et donateurs prennent le large !

6 juin 2024



Nos partenaires



Nos donateurs



La grande vigne d'Ouchy

Aidez-nous à la faire grandir!



Inaugurée en 1992, sur une parcelle mise gracieusement à notre disposition par nos amis de l'IMD, dans leur magnifique parc, la nouvelle grande vigne de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy se développe bien. Afin de perpétuer cette tradition et d'honorer le vin à Ouchy, nous voulons continuer à la faire grandir et avons besoin de votre soutien!

Christophe ANDREAE
Syndic d'Ouchy

NIVEAUX DE SOUTIEN:



Niveau Trois-Mâts - Part à CHF 1000.-

Par part, le donateur recevra un carton de 6 bouteilles par année pendant 5 ans (30 bouteilles)



Niveau Grand-Voile - Part à CHF 400.-

Par part, le donateur recevra 2 bouteilles par année pendant 5 ans (10 bouteilles)



Niveau Safran - Part à CHF 200.-

Par part, le donateur recevra 1 bouteille par année pendant 5 ans (5 bouteilles)

Une plaque avec le nom des donateurs sera posée devant la vigne, pour les remercier de leur engagement.

Si la souscription devait dépasser les coûts prévus, le solde sera réparti entre le fond de rénovation de la barque la Vaudoise et des projets liés à la Commune d'Ouchy.

Souscription par mail à syndic@lavaudoise.com - Délai de souscription: **31 juillet 2024**



La Chorale des Pirates d'Ouchy au Giron des chanteurs vaudois

Corcelles-près-Payerne, 19 au 21 avril



Le Choeur d'Hommes de Corcelles avait le privilège d'organiser le 14^{ème} Giron de la Broye-Vully 2024. La société a été fondée en 1886. Avec bientôt 140 ans d'existence, ce n'est pas une première que d'organiser un tel Giron de chant. Toutefois, c'est toujours un magnifique défi à relever. Et il était réussi.

Quelque 400 chanteurs provenant de 14 chorales d'un secteur allant de Moudon au Vully étaient réunis pour cette 14^e édition du Giron de chant Broye-Vully, du 19 au 21 avril, à Corcelles-près-Payerne. Organisé par le Chœur d'hommes local de la Banquise, le surnom des Corçallins étant les Ours Blancs, l'événement réunissait plus de 1000 participants.

Quatre chorales d'enfants de la région et le **Chorale des Pirates d'Ouchy**, en qualité d'invité, participaient également aux festivités, placées sous l'égide de «Vocalises sur la Banquise».

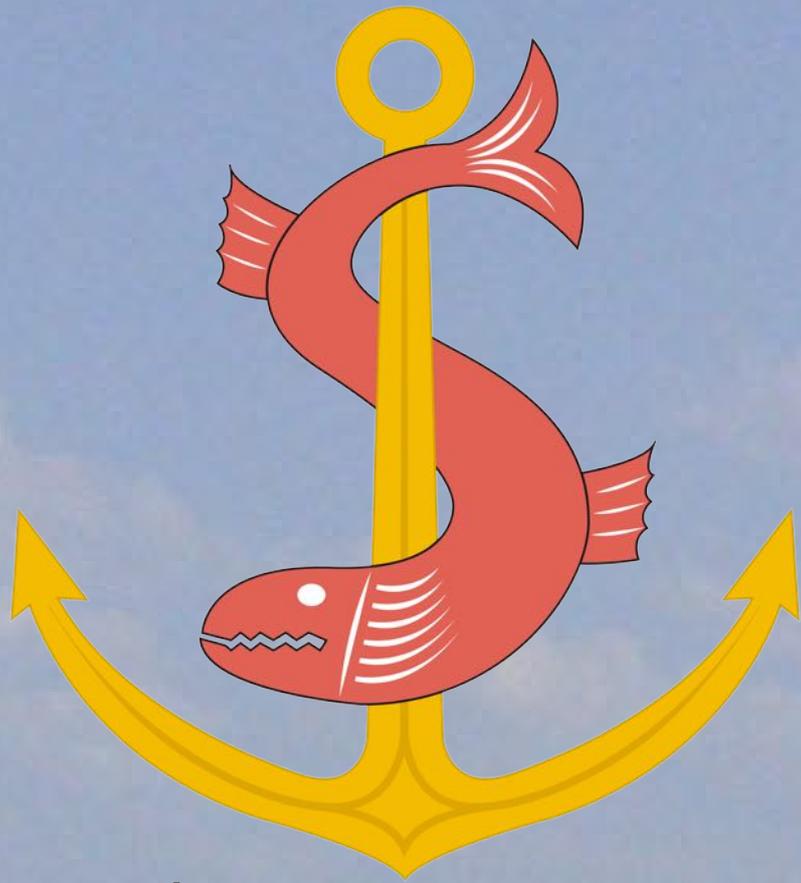
Situé dans la salle polyvalente et dans ses abords, l'événement s'est déroulé tout au long du week-end. Marché local et animation par l'École de Cirque de Corcelles étaient également au menu du samedi, avant le concert de gala avec le groupe « Les 10 Gagas » suivi par le «Chœur de mon Cœur».

Avant les officialités, la journée du dimanche était consacrée aux prestations des sociétés et du **Chorale des Pirates d'Ouchy** devant un jury formé de Sibylle Abbat et Damien Savoy. Sous la nouvelle direction d'**Eddy Gaspoz**, par ailleurs directeur de deux autres chorales participantes, la Chorale des Pirates d'Ouchy a démontré tous les progrès qu'elle a réalisés, notamment grâce un effectif qui a passé à plus de 20 chanteurs. Tous les Confrères amateurs d'art choral sont évidemment les bienvenus.



« *Laisse porter et mets à raison* »





CONFRÉRIE DES PIRATES D'OUCHY
1934-2024



Confréries des Pirates amies invitées sur la Vaudoise

17 juin 2024

Notre Sénéchal, Christian Zutter, avait suggéré au Conseil de la Confrérie de lancer une invitation à l'amicale des Confréries Pirates. Celle-ci regroupe huit associations de pirates lémaniques qui ont été invitées à une sortie sur la Vaudoise. Il s'agit de ...

Confrérie des Pirates du Bief

Confrérie des Pirates de Cully

Confrérie des Pirates des Pierrettes

Confrérie des Pirates de Rive

Confrérie des Pirates de Moratel

Confrérie des Pirates de la Veveyse

La Commune Libre des Pirates des Iris

La Confrérie des Pirates d'Ouchy

Toutes ces honorables confréries étaient représentées par plusieurs de leurs présidents et membres et ont pu bénéficier d'une excellente navigation aux ordres du Patron du jour, Claude Alain Bart, et gratifiée par une météo de cinéma...

Tous ces invités étaient entourés des membres du Conseil de la Confrérie des Pirates d'Ouchy. Un beau moment d'échanges et de convivialité prêt à être renouvelé d'année en année jusqu'à en faire une tradition.

La prochaine Confrérie qui s'en chargera pour l'année à venir reste encore à déterminer.



Ne manquez pas le rendez-vous de l'AVLL...

La Régate du Centenaire Sciez, le dimanche 4 août 2024

Régate dès 11h00, distribution du Trophée vers 15h00.

Quatre barques seront au rendez-vous : **l'Aurore, la Demoiselle, la Neptune, la Vaudoise** qui se disputeront la Coupe du Centenaire dans le cadre de la Classique de Sciez, manifestation nautique les samedi et dimanche 3 et 4 août.

Retrouvez tout le programme d'animation par le QR Code.



Quand un wagon CFF navigue avec la Vaudoise ...

Transport exceptionnel à bord de la Vaudoise lors du Bol d'Or 2024

Notre barque a renoué avec ses premières fonctions qui étaient le transport de marchandises! Loin de mettre de l'eau dans leur vin, les marins de la Vaudoise ont transporté du vin sur l'eau grâce à un wagon de chemin de fer, en modèle réduit!

En décembre dernier, lors de portes ouvertes au Bureau des Passeports à l'Atelier Typographique de la Cité, notre imprimeur avait en prêt un wagon « bifoudre » à l'échelle 7 pouces 1/4 comme bar à vin. Ce wagon est la propriété de Jérémie Manteau, cheminot de profession et passionné de modèles réduits ferroviaires.

Cet imposant modèle a ravi les pirates présents.

La discussion s'engageant entre l'imprimeur cambusier, notre Préfet et Jérémie:

Le Préfet « Et ce wagon roule sur quels rails habituellement? »

Jérémie « Il est destiné à rouler au Swiss Vapeur Parc du Bouveret. »

Le Patron, avec un air malicieux « ah bon!? Et comment va-t-il retourner au petit train du Bouveret? »

L'imprimeur, d'un air entendu « Ben, par bateau, pardi! »

Ni une ni deux, l'organisation d'un transport lacustre de matériel ferroviaire est mise en place ! Le wagon, en cours de révision, est terminé au printemps 2024. La veille du Bol d'Or, le bifoudre est déchargé au cabanon où un support est construit pour le stabiliser sur la barque.

Samedi 15 juin, c'est le grand départ avec ce chargement exceptionnel qui trouve, tout naturellement, une place centrale sur notre barque. La traversée s'effectue essentiellement à la voile grâce à une météo clémente pour cette fin de printemps pluvieux.

Muni de sa « lettre de voiture » sous forme d'un billet en carton spécialement imprimé, le wagon fait son office auprès de nos marins à l'heure de l'apéro. Les occasions de prendre des images souvenirs n'ont pas manqué.

Arrivé aux alentours de 18h au Bouveret, c'est avec un peu de tristesse que les équipiers ont dit au revoir à « leur » wagon, qui s'en est allé retrouver ses rails du Suisse Vapeur Parc.

En souvenir de cette mémorable journée, le wagon a été spécialement immatriculé avec le numéro 94148. Les deux premiers chiffres font référence au type de véhicule, mais vous aurez reconnu « notre » 148, qui est bien évidemment le numéro de notre Vaudoise!

Merci à Jérémie pour ce clin d'œil !



Equipiers - bateliers sur la Vaudoise: Participer à la sauvegarde du patrimoine

Pour faire partie de l'équipage, il faut évidemment aimer les anciennes barques lémaniques et s'engager à participer activement à dix sorties par année. La première qualité d'un candidat équipier est l'envie et la bonne volonté. Les navigateurs, tout comme les néophytes en matière de navigation, sont tous les bienvenus. En début saison, des séances d'entraînement sont organisées pour les nouveaux comme pour les anciens équipiers. Au début de chaque saison, il est procédé à une criée pour former les équipages. A part les Patrons et les Cambusiers, les équipiers n'ont pas de fonctions prédéfinies.

Chaque équipier doit être polyvalent et peut être appelé à remplir tous les postes liés à la navigation de la Barque. Ainsi à chaque sortie, l'équipage peut être différent.

Pour une sortie, il faut un équipage de 7 à 8 personnes. La Barque est commandée par un Patron. En plus du Patron, il y a un Cambusier qui s'occupe de l'intendance à bord. Ce terme vient de la Cambuse qui désigne la cuisine des barques. Cet équipage est nécessaire pour permettre la navigation à voile en toute sécurité avec 35 passagers à bord.



Procédure particulière pour adhérer comme équipier:

Formulaire d'adhésion Equipier QR code

Durant l'année d'engagement, le candidat équipier acquiert la qualité d'**aspirant équipier**, devient membre de l'équipage sans toutefois acquérir le statut de membre de la Confrérie.

La demande d'adhésion est transmise au Bosco qui est le premier répondant, convoquant les nouveaux aspirants et établissant le programme de formation.

A la fin de la saison, l'aspirant équipier peut confirmer son intention de devenir équipier à sa convenance ou peut renoncer à devenir équipier.

Sa demande d'adhésion, confirmée, est alors présentée au Conseil de la Confrérie par le Bosco.

L'acceptation des demandes d'adhésion par le Conseil entérine le statut définitif de Confrère-Equipier.

Il est alors présenté lors de l'Assemblée générale de la Confrérie qui suit.

Pour plus d'info, téléchargez le dépliant "[Devenez équipier sur la Vaudoise](http://www.lavaudoise.com)" sur www.lavaudoise.com.



Pourquoi être Confrère et Pirate d'Ouchy?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles quelqu'un veuille devenir membre de la Confrérie des Pirates d'Ouchy:

Appartenance à une communauté : Rejoindre la Confrérie permet de faire partie d'un groupe de personnes partageant les mêmes intérêts, la passion ou les valeurs. Cela crée un sentiment d'appartenance et de camaraderie.

Enrichissement personnel : La Confrérie offre des opportunités de rencontres, de partage, des échanges de connaissances et des activités, source d'enrichissement de développement personnel.

Réseau professionnel : La Confrérie peut être un moyen de développer son réseau professionnel. Elles regroupent souvent des personnes influentes et respectées dans leur domaine, ce qui peut faciliter les opportunités de collaboration ou d'échange professionnel.

Engagement social : La Confrérie a également une dimension sociale et philanthropique. Elle s'engage dans des actions de préservation du patrimoine et des traditions, notamment lacustres, par ses objectifs et buts pour son Vaisseau Amiral: la Vaudoise. Devenir confrère permet donc de s'impliquer activement dans ces actions sociales et bénévoles.

Tradition et héritage : La Confrérie des Pirates d'Ouchy a une longue histoire porteuse de traditions et d'un héritage culturel. Rejoindre la Confrérie permet de perpétuer ces traditions et de participer à la préservation d'un patrimoine culturel.

En résumé, devenir Confrère au sein de la Confrérie des Pirates d'Ouchy peut offrir de nombreux avantages, tant sur le plan personnel que professionnel et social.. Cela permet de faire partie d'une communauté, de s'enrichir intellectuellement, de développer son réseau, de s'engager socialement et de perpétuer des traditions. Et pour celui qui souhaite s'impliquer plus concrètement encore, il peut postuler comme équipier membre du personnel naviguant sur la Vaudoise.

**La Vaudoise,
Monument historique vaudois,
Brick à voiles latines classées au
Patrimoine culturel immatériel Suisse.**

Un rendez-vous traditionnel: Attaque de l'Hôtel de Ville

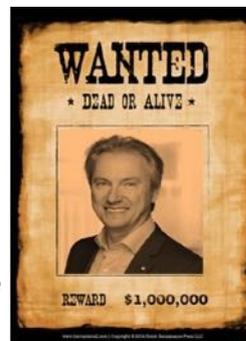
Lausanne, 4 juin 2024

L'attaque de l'Hôtel de Ville est une tradition de la Confrérie des Pirates d'Ouchy qui date de plusieurs décennies. Elle vise l'occupation de l'Hôtel de Ville de la « Grande du Haut », Place de la Palud et la prise en otage de quelques édiles de haut rang de la Commune et du Canton.

Après la descente en cortège de la Place de la Riponne à la Palud, les Pirates ont d'abord essuyé les salves de canon tirées depuis les fenêtres de l'Hôtel de Ville auxquelles étaient suspendues les couleurs pirates et de la Commune libre d'Ouchy.

En cette année 2024, étaient dans le collimateur des Pirates, le Vice-Président du Conseil communal, Eric Bettens, et le Président du Grand Conseil, Laurent Miéville. Ils ont été « séquestrés » dans la salle du Conseil communal le temps d'une harangue oratoire, dont la réplique leur fut donnée par le Syndic de la Commune Libre d'Ouchy, Christophe Andreae.

Puis tout le monde a pris possession du Caveau communal pour l'apéro avant de se rendre au 12bis du Château pour y partager le couvert et le verre de l'amitié. Voilà pour l'attaque de 2024.



En cortège de la Riponne à la Palud, c'est les coups de canon des Pirates installés dans l'hôtel de Ville qui fait l'accueil. L'heure des discours dans la salle du Conseil, précède l'accueil au Carnotzet de la Ville avant le 12bis du Canton....

Nous sommes allés le demander au principal instigateur et surtout auteur pour ne pas dire fauteur de cette opération répétitive et conjointe des Pirates et de la Ville de Lausanne.

Monsieur l'Ambassadeur Jacques Perrin nous confie :

« Au Branle-bas de 1991, j'étais invité par la Confrérie en qualité de Président en charge du Conseil communal de Lausanne.

Le Syndic d'alors, Jean-Pierre Guignard est chargé de me lancer ses piques oratoires. Connaissant bien le fonctionnement du Conseil communal qu'il avait lui-même présidé, il se lance dans une critique de notre fonctionnement et émet quelques propositions.

Ne souhaitant pas entamer ce soir-là la discussion, je lui propose qu'une bonne délégation des Pirates présents viennent en débattre à l'Hôtel de Ville, dans la salle du Conseil communal, promettant que si les choses se passaient bien, je leur ouvrirais les portes du carnotzet communal et leur offrirais le verre de l'amitié.

Les fins critiques de l'équipage trouvèrent la proposition intéressante, mais exprimèrent leurs craintes de ne jamais voir la couleur de l'invitation, puisque je n'avais pas proposé de date. Mais c'était mal me connaître et, aussitôt dit, aussitôt fait, je leur proposais le 10 juillet, date de mon anniversaire où je savais que je n'avais pas d'autre engagement. Toutefois, pour des raisons d'organisation, la première attaque de l'Hôtel de ville eut effectivement lieu quelques jours après le 10....

Les président(e)s de Conseil communal qui ont suivi ont presque tous joué le jeu, mis sous pression qu'ils ou elles ont été par celui qui vous parle et, plus tard, par le Pirate et Conseiller communal Jean-François Cachin.

1996 marquera un tournant pour le Branle-bas, puisqu'on y accepte des femmes occupant une haute fonction politique. Jacqueline Maurer devient Présidente du Grand Conseil et sera la première invitée. Lui ayant soufflé l'idée d'une invitation de la Confrérie, elle accepte de recevoir les pirates dans l'ancienne salle du Parlement, la salle Perregaux, puis nous reçoit pour une verrée et raclette au carnotzet du 12bis. »

Une préoccupation majeure, la sécurité la Vaudoise en mode sauvetage !

Ouchy, 1er juin 2024



C'est le 1^{er} juin que la Commission de navigation, en coordination avec la Société du Sauvetage d'Ouchy, avait planifié un exercice de sauvetage de la Vaudoise en navigation. Douze équipiers sous les ordres du Patron du jour, Claude-Alain Bart, ainsi que dix figurants avaient été mobilisés pour cette sortie un peu particulière. Outre la Confrérie et la Vaudoise, cinq sociétés de sauvetage étaient associées à l'exercice, soit les sauvetages de Saint-Prex, Morges, Pully, Lutry et Ouchy.

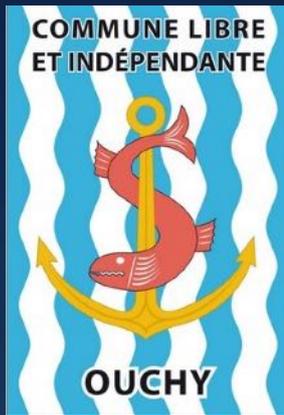
L'exercice planifié s'est déroulé en deux phases distinctes. La première alarme fut donnée en raison de quatre blessés à bord, un à la tête, une jambe cassée, un jeune inconscient et un éventuel AVC.

Premiers secours par l'équipage et préparation, puis évacuation des blessés ont été simulés avec le concours des bateaux de sauvetage et des ambulances alertées. Un des blessés a été transféré de la barque et du naviot vers la vedette du sauvetage.

La deuxième phase simulait une panne totale du système électrique et de moteur de la Vaudoise. Le sauvetage est alors intervenu pour remorquer la barque avec deux embarcations, l'une devant, l'autre à l'arrière, pour leur permettre un retour à l'amarrage à la Sagrave.

Un débriefing a permis de faire le constat que l'ensemble de l'exercice impliquant quelque 30 personnes - équipages, sauveteurs et figurants - s'est achevé à l'entière satisfaction de la direction de l'exercice comme des participants. Les responsables de cet exercice ont reconnu l'utilité de cette démarche et ont émis le souhait de le répéter dans le futur.





Commune Libre et Indépendante d'Ouchy

« Dépassant les limites politiques et géographiques, la Commune Libre d'Ouchy réunit tous ceux qui aiment le lac, ses bateaux et ce magnifique coin de pays qui est le nôtre et dont nous devons être fiers »





Le Mot du Syndic

Christophe ANDREAE



Chères Citoyennes et chers Citoyens de la plus belle Commune viticole lacustre du monde et même au-delà !

Ce premier semestre 2024 a été très riche en émotions et en activités liées à la vie de notre Commune. En premier lieu, je tiens à remercier les Confrères qui m'ont accordé leur confiance pour une nouvelle année lors de l'Assemblée Générale de mars. Aussi un TOUT grand merci à mon équipe de choc, le Gonfalon Michel Genin, le garde des sceaux André Bobba, l'huissier/chef caviste Michel Dumusc et l'équipe du Stamm.

La voix de la CLIO, par l'intermédiaire de ces deux Consuls Alain Barraud et François Debluë et du représentant de la CLIO auprès de la Commune de Montmartre, Jean-Pierre Petit, de nos deux Ambassadeurs (cités plus loin) et des trois Syndics honoraires. Que de belles personnes pour porter haut nos couleurs et soutenir la Confrérie.

Nos vins

Bien évidemment, nous allons commencer par parler de nos vins oscherins. Il faut rappeler qu'en rassemblant les forces d'Eole, de Neptune et de Bacchus, avec nos 200 plants de chasselas de la grande vigne d'Ouchy, nous arrivons à distribuer plus de 4'000 bouteilles de blanc et de rouge ! Merci à vous de continuer à commander de nos vins. La distribution a eu lieu en avril mais il est encore possible d'en commander auprès de notre caviste en chef, Michel Dumusc. Je dois dire, que chaque fois que j'apporte un pot oscherin comme cadeau et que j'explique l'histoire de notre Confrérie et de la Commune, les gens sont impressionnés de notre engagement envers la Barque et ravis d'avoir une belle histoire liée au vin. Comme quoi, l'émotion est tout aussi importante que le liquide.

Du reste, bloquez dans votre agenda le jeudi 3 octobre, dès 10H30, pour venir fêter la vendange 2024, ainsi que le 90ème anniversaire de la Confrérie, dans les jardins de l'IMD. La fête sera belle, comme en 2019, avec les Confréries amies telles Brigands du Jorat, Confrérie du Guillon, Confrérie de la Perche, les Milices vaudoises, les Cent-Suisses, les porte-bannerets de la Fête des vigneron, les sociétés oscherines et j'en oublie.

Ouchy fête son lac les 6 et 7 septembre 2024

Le week-end des 6 et 7 septembre, la traditionnelle manifestation « Ouchy fête son lac » aura lieu à Ouchy, avec bien évidemment deux événements phares pour nous : Les fameuses sorties sur la Vaudoise prévues pour faire découvrir notre Vaisseau Amiral aux Lausannois et Lausannoises, et aussi le samedi soir 7 septembre, dès 18H00, la remise des bourgeoisies ainsi que le repas des bourgeois. Un moment de partage entre les sociétés oscherines, qui renforce les liens d'amitié lacustre.

Berne et nos autorités et les attaques

Ce début d'année 2024 nous a aussi permis de renouer avec la traditionnelle attaque de l'Hôtel de Ville, ainsi que la raclette au 12bis. Nos canoniers se sont donnés à cœur de joie on mis le feu aux poudres (un carreau de cassé ma petite dame ...) L'autre grand événement a été les intronisations de nos deux nouveaux Ambassadeurs ;

- ◆ Olivier Français : Ambassadeur de la CLIO auprès de l'Helvétie et des Grands de ce Monde
- ◆ Pascal Broulis : Ambassadeur de la Berne fédérale auprès de la CLIO

Et bien évidemment, Jacques Perrin, notre cher Ambassadeur retraité.

En ma qualité de Syndic comblé, depuis la Maison de Commune ayant pignon sur l'avenue d'Ouchy, je pense à nos défenseurs, amis, Consuls et Ambassadeurs, à nos vignes généreuses et à notre marine fière, qui continue à voguer et faire la fierté de notre Confrérie.



Partenaires de la Vaudoise et de la Confrérie

Devenez partenaires ou donateurs...

Notre objectif est de créer une relation gagnant-gagnant entre les entreprises et notre association.

Notre partenariat offre l'opportunité de communiquer différemment auprès de la population romande (voir de Suisse) grâce aux retombées médiatiques, à la communication et à la diffusion de nos activités...

Le dynamisme de la Confrérie des Pirates d'Ouchy, de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy, qui lui est liée, et toutes nos actions et activités sur et autour de la Vaudoise donnent l'opportunité aux entreprises partenaires de positionner leur image dans un contexte valorisant au sein de la population. Grâce à ces outils vous pouvez...

- **promouvoir votre entreprise par une visibilité médiatique accrue;**
- **mettre en place des communications ciblées;**
- **optimiser votre visibilité et une image dynamique d'une entreprise positionnée dans une perspective culturelle de soutien au patrimoine de la région;**
- **mobiliser et choyer vos clients;**
- **vous associer avec d'autres partenaires dont la synergie peut être valorisée.**



Ils nous font confiance

Nos partenaires



La Vaudoise, une image forte dans l'imaginaire collectif

Nos donateurs



LAUSANNE
CAPITALE OLYMPIQUE



Typographie: sch - Alexandre Scheller

LAUSANNE MARATHON

27 OCTOBRE 2024



MARATHON - ½ MARATHON - 10 KM
10 KM WALKING - 10 KM NORDIC-WALKING

www.lausanne-marathon.com

groupe **mutuel**



MIGROS



VAUDE

RTS

**Le Matin
Dimanche**

erima

**MUSÉE
OLYMPIQUE**

*La Vaudoise,
un lac,
un patrimoine,
une passion.*



**Confrérie
des Pirates d'Ouchy
1934 - 2024**

